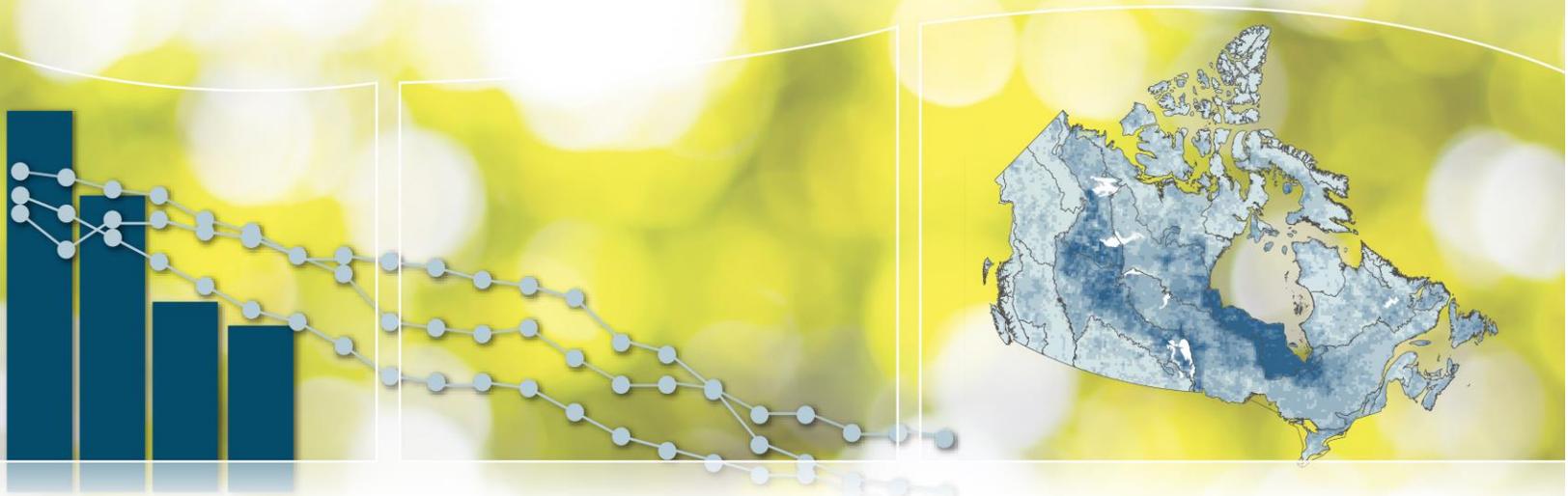




Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Rejets de substances nocives dans l'eau



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2017)
Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Rejets de substances nocives dans l'eau.
Consulté le *jour mois année*.
Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/rejets-substances-nocives-eau.html.

N° de cat. : En4-144/81-2017F-PDF
ISBN : 978-0-660-23527-1

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-3860
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2017

Also available in English

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Rejets de substances nocives dans l'eau

Octobre 2017

Table des matières

Indicateur sur les Rejets de substances nocives dans l'eau	5
Aperçu des résultats.....	5
Rejets de mercure dans l'eau.....	6
Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire	8
Rejets de mercure provenant des installations	8
Rejets de plomb dans l'eau	9
Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire	10
Rejets de plomb dans l'eau provenant des installations	11
Rejets de cadmium dans l'eau	12
Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire	13
Rejets de cadmium dans l'eau provenant des installations	14
À propos des indicateurs	15
Que mesurent les indicateurs.....	15
Pourquoi ces indicateurs sont importants	15
Quels sont les indicateurs connexes.....	15
Sources des données et méthodes.....	16
Quelles sont les sources de données	16
Comment ces indicateurs sont calculés	17
Quels sont les changements récents	19
Quelles sont les mises en garde et les limites	21

Ressources.....	22
Références	22
Annexe.....	24
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures.....	24
Liste des figures	
Figure 1. Rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2015.....	5
Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015	7
Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015	8
Figure 4. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015	9
Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015.....	11
Figure 6. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015	12
Figure 7. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015	14
Liste des tableaux	
Tableau 1. Correspondance entre la catégorisation des sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement et celle de l'Inventaire national des rejets de polluants	17
Tableau 2. Changements apportés aux sources présentées dans les indicateurs et correspondance avec les catégories de l'Inventaire des émissions de polluants atmosphériques.....	19
Tableau 3. Modifications apportées aux données déclarées dans la base de données normalisée de l'Inventaire national des rejets de polluants.....	22
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2015	24
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015.....	24
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015	25
Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015.....	26
Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015.....	27
Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015.....	27
Tableau A.7. Données pour la Figure 7. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015	28

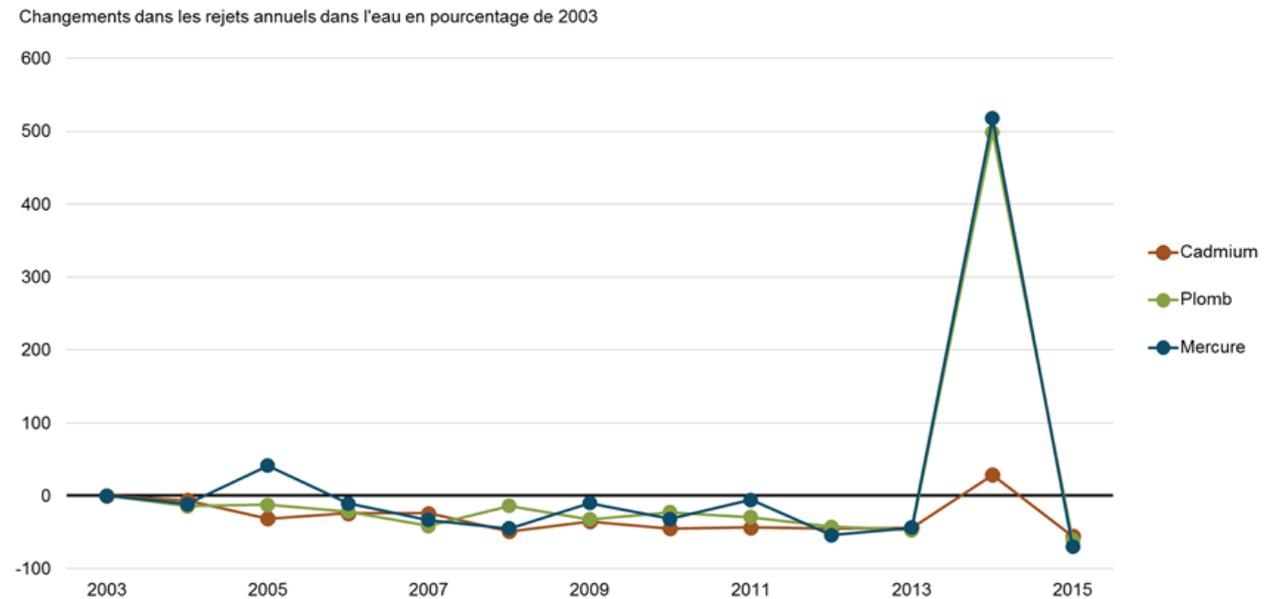
Indicateur sur les Rejets de substances nocives dans l'eau

Le rejet de certaines substances dans l'environnement peut nuire à la santé humaine, à la faune et à la biodiversité. Les métaux toxiques rejetés dans l'eau, par exemple, peuvent entrer dans la chaîne alimentaire et s'accumuler dans les tissus d'organismes vivants. L'exposition à ces substances, même en petite quantité, peut être dangereuse pour les humains et pour la faune. Les indicateurs présentés ici suivent l'évolution des rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau.

Aperçu des résultats

- Les rejets de cadmium, de plomb et de mercure dans l'eau étaient respectivement 55 %, 61 % et 70 % plus faibles en 2015 qu'en 2003.
- En 2014, un déversement important¹ a représenté 59 % des rejets totaux de cadmium, 92 % de plomb et 92 % de mercure.

Figure 1. Rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2015



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : Les indicateurs n'incluent que les rejets provenant d'activités humaines. Le graphique présente uniquement les rejets dans l'eau signalés dans l'Inventaire national des rejets de polluants, selon les critères de déclaration à l'inventaire, pour les rejets de mercure, de plomb, de cadmium et de leurs composés. Les quantités ne doivent pas être interprétées comme représentant un total exhaustif des rejets de ces polluants dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

La plupart des rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau proviennent du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets (ce qui inclut les stations de traitement des eaux usées).²

¹ Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

² Les usines de traitement des eaux usées ne produisent pas de mercure, de plomb ou de cadmium. Le mercure qui est présent dans leurs effluents provient généralement des cabinets dentaires (mercure des amalgames dentaires jetés dans les égouts) et de rejets industriels dans les égouts issus de la finition de métaux, de la fabrication de l'acier et des raffineries. Le plomb et le cadmium proviennent généralement de rejets industriels dans le réseau d'égouts.

En 2015, il s'agissait cette source représentait 69 %, 46 % et 44 % des rejets totaux respectifs de ces substances. Entre 2003 et 2015, les rejets de mercure, de plomb et de cadmium provenant du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets ont diminué respectivement de 74 %, 72 % et 69 %.

En 2015, l'industrie des pâtes et papiers a constitué la deuxième plus importante source de rejets de mercure, de plomb et de cadmium. Les rejets de mercure, de plomb et de cadmium de cette source ont diminué respectivement de 41 %, 37 % et 26 % entre 2003 et 2015.

Réunies, les réductions des rejets provenant des usines de traitement des eaux usées et de l'industrie des pâtes et papiers représentent 89 %, 82 % et 91 % des réductions totales de rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau, respectivement.

Le mercure et ses composés, le plomb, ainsi que les composés inorganiques de cadmium sont inscrits à la Liste des substances toxiques³ de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

Rejets de mercure dans l'eau

Du mercure est rejeté directement dans l'eau notamment par les usines des pâtes et papiers, les mines, les usines de transformation des métaux et les usines de traitement des eaux usées.⁴ Des rejets de mercure se produisent également lorsqu'on fabrique, utilise, recycle ou jette un [produit contenant du mercure](#).⁵

Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de mercure dans l'eau ont diminué de 70 % (0,3 tonne).
- En 2015, les rejets de mercure totalisaient 0,1 tonne à l'échelle nationale. Ils provenaient principalement du secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets,⁴ à l'origine de 69 % du total cette année-là.
- En 2014, 92 % des 2,3 tonnes de rejet de mercure ont été causé par un déversement important.⁶

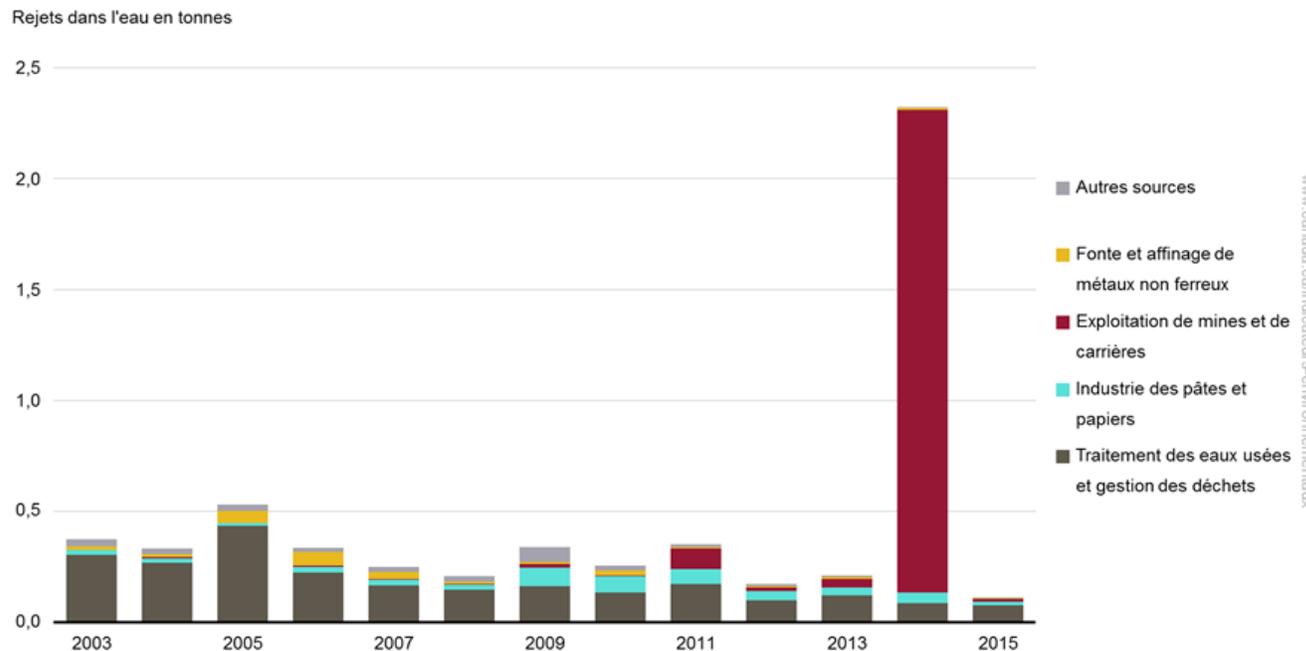
³ L'article 64 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) définit une substance comme toxique si elle « pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

⁴ Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets inclut les usines de traitement des eaux usées. Les usines ne produisent pas de mercure. Le mercure qui est présent dans leurs effluents provient généralement des cabinets dentaires (mercure des amalgames dentaires jetés dans les égouts) et des rejets industriels dans les égouts issus de la finition des métaux, de la fabrication de l'acier et des raffineries.

⁵ Le Règlement sur les produits contenant du mercure, qui interdit la fabrication et l'importation de mercure ou de ses composés, sauf quelques exemptions accordées à l'égard de produits essentiels pour lesquels il n'y a pas de solution de rechange viable sur le plan technique ou économique (par exemple certaines applications médicales ou à des fins de recherche et les amalgames dentaires), est entré en vigueur en novembre 2015.

⁶ Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine Mount Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015



[Données pour la Figure 2](#)

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le mercure élémentaire et le mercure présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de mercure dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Parmi les autres sources, notons : les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries de minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) ainsi que d'autres sources diverses. Pour plus de renseignements au sujet des sources, consultez la section [Sources des données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

En 2015, 94 % des rejets totaux de mercure dans l'eau à l'échelle nationale provenaient de 3 secteurs : le traitement des eaux usées et la gestion des déchets, l'industrie des pâtes et papiers et l'exploitation de mines et de carrières.

C'est la catégorie du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets qui a connu la plus grande réduction de rejets de mercure dans l'eau entre 2003 et 2015, soit une réduction de 74 % (0,2 tonne). Cette diminution représente 86 % de la diminution totale des rejets de mercure dans l'eau. Les diminutions enregistrées dans l'industrie des pâtes et papiers et celle de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux représentent une part additionnelle de 7 %.

Le mercure a des effets négatifs importants sur la santé humaine et l'environnement. Il persiste et se bioaccumule dans les écosystèmes et les organismes. L'exposition des Canadiens au mercure pose un risque particulier dans le cas des populations, notamment autochtones, qui consomment beaucoup de poissons prédateurs, par exemple des truites d'eau douce ou des ombles chevaliers, ainsi que des aliments traditionnels, notamment des mammifères marins. Le mercure et ses composés sont inscrits à la Liste des substances toxiques⁷ de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

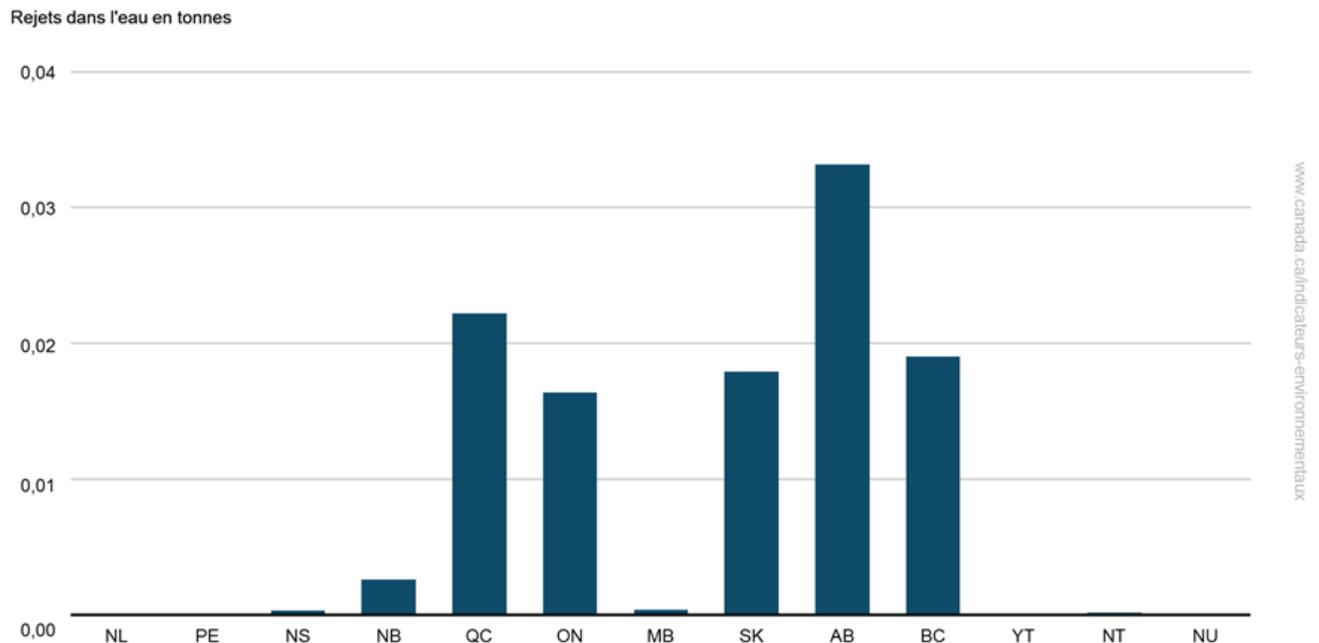
⁷ L'article 64 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) définit une substance comme toxique si elle « pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- Les rejets de mercure de l'Alberta ont représenté 30 % du total national en 2015.
- Les rejets au deuxième rang en importance ont été observés au Québec et ont représenté 20 % du total.
- Aucun rejet n'a été déclaré à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon ou au Nunavut en 2015.

Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

Données pour la Figure 3

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le mercure élémentaire et le mercure présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de mercure dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017). [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations.](#)

Le traitement des eaux usées et la gestion des déchets ont constitué la source principale de rejets de mercure dans l'eau en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse. L'industrie des pâtes et papiers a constitué la principale source de rejets de mercure dans l'eau au Québec et au Nouveau-Brunswick. Dans d'autres provinces et territoires (Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve-et-Labrador), la source principale était l'exploitation de mines et de carrières.

Rejets de mercure provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants d'Environnement et Changement climatique Canada fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.⁸

⁸ Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants – Données déclarées par les installations de 2015.](#)

Le programme des Indicateurs canadiens de la durabilité de l'environnement permet de consulter ces renseignements en ligne au moyen d'une carte interactive. Sur la carte, il est possible d'agrandir des zones locales et d'obtenir des détails sur les [rejets de mercure dans l'eau](#) provenant de chaque installation.

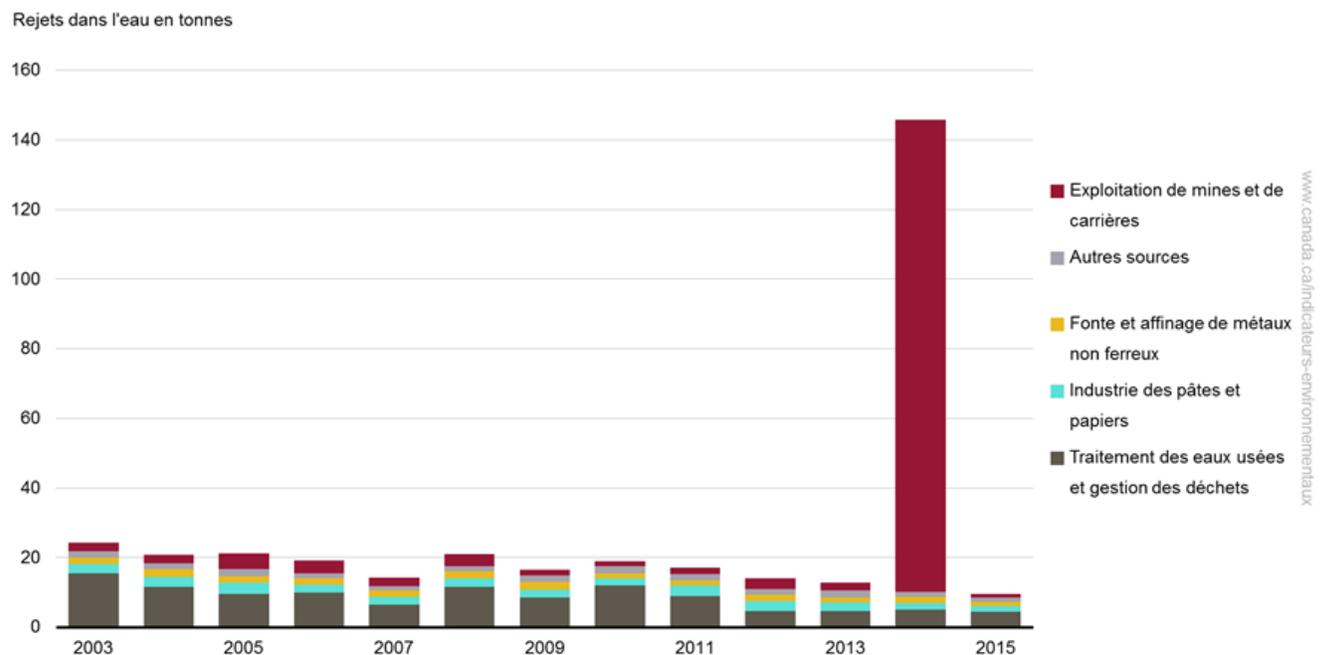
Rejets de plomb dans l'eau

Du plomb est rejeté directement dans l'eau notamment par l'industrie des pâtes et papiers, la transformation des métaux, l'exploitation de mines et de carrières, ainsi que les usines de traitement des eaux usées.⁹ Il y a également des rejets de plomb issus de processus naturels comme l'érosion des roches et du sol. Le plomb peut se déposer sur les surfaces terrestres ou les plans d'eau, puis s'accumuler dans les sols ou les sédiments. L'exposition au plomb, même en petite quantité, peut être dangereuse pour les humains et la faune.

Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de plomb dans l'eau ont diminué de 61 % (ou 15 tonnes).
- En 2015, les rejets ont totalisé 9,6 tonnes à l'échelle nationale. Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion de déchets a été la plus importante source de rejets,⁹ avec 46 % du total.
- En 2014, 92 % des 146 tonnes de plomb rejetées provenaient d'un déversement important.¹⁰

Figure 4. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015



[Données pour la Figure 4](#)

⁹ Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets inclut les usines de traitement des eaux usées. Les usines ne produisent pas de plomb. Le plomb qui est présent dans leurs effluents provient généralement de rejets industriels dans les égouts.

¹⁰ Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine Mount Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le plomb élémentaire et le plomb présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de plomb dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Parmi les autres sources, notons : les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries de minéraux et minerais (sauf la fonte et affinage de métaux non ferreux) ainsi que d'autres sources diverses. Pour plus de renseignements au sujet des sources, consultez la section [Sources de données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

En 2015, environ trois quarts des rejets de plomb dans l'eau à l'échelle nationale provenaient du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets, de l'industrie des pâtes et papiers et de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux.

Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets a contribué dans une proportion de 75 % à la diminution des rejets de plomb dans l'eau depuis 2003. L'industrie de l'exploitation de mines et de carrières et celle des pâtes et papiers ont contribué quant à elles dans des proportions respectives de 10 % et 7 % à la diminution totale des rejets nationaux de plomb dans l'eau.

Le plomb est inscrit à la Liste des substances toxiques¹¹ de la Loi canadienne sur la protection environnementale (1999).

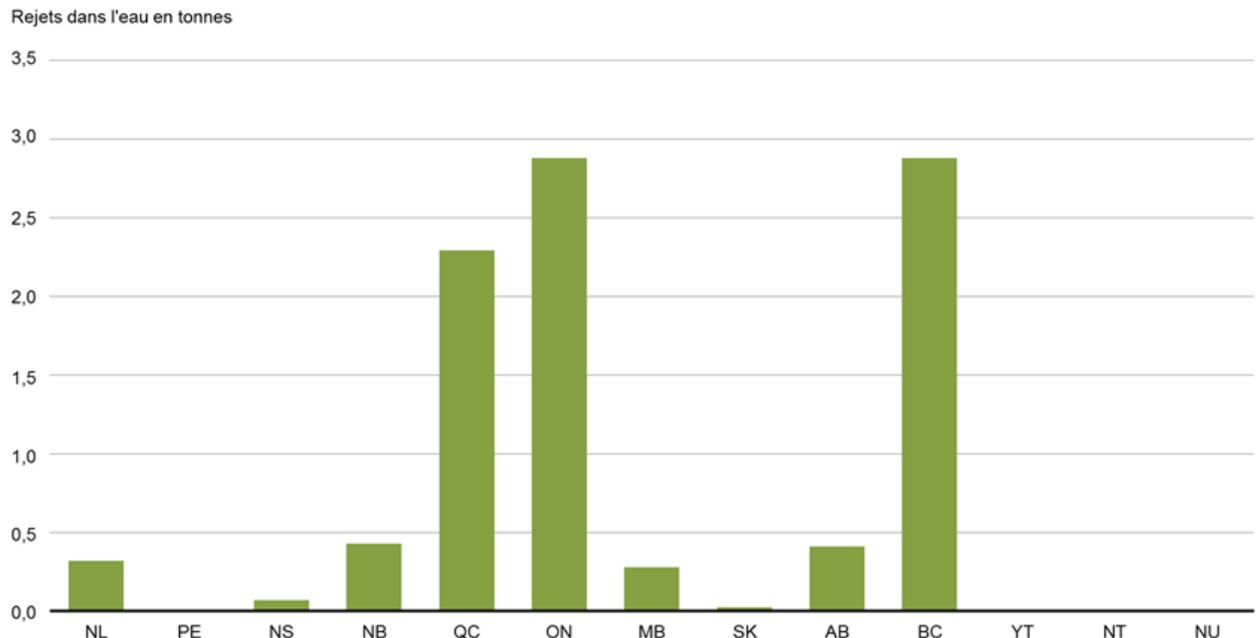
Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- En 2015, les rejets de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont été de 2,9 tonnes dans chaque province. Réunis, les rejets observés dans ces 2 provinces ont représenté 60 % de l'ensemble des rejets de cette année-là.
- Les rejets du Québec ont représenté 24 % du total national.
- Aucun rejet de plomb n'a été signalé au Yukon en 2015.

¹¹ L'article 64 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) définit une substance comme toxique si elle « pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

[Données pour la Figure 5](#)

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le plomb élémentaire et le plomb présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de plomb dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [2015 Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets a constitué la principale source de rejets de plomb dans l'eau en Ontario, au Québec, en Alberta, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard. L'industrie des pâtes et papiers a constitué la source la plus importante au Nouveau-Brunswick. En Colombie-Britannique, c'était la fonte et l'affinage de métaux non ferreux qui fut la plus grande source pour cette province. La source principale à Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba, au Nunavut et aux Territoires du Nord-Ouest a été l'exploitation de mines et de carrières.

Rejets de plomb dans l'eau provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants d'Environnement et Changement climatique Canada fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.¹²

Le programme des Indicateurs canadiens de la durabilité de l'environnement permet de consulter ces renseignements en ligne au moyen d'une carte interactive. Sur la carte, il est possible d'agrandir des zones locales et d'obtenir des détails sur les [rejets de plomb dans l'eau](#) provenant de chaque installation.

¹² Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants – Données déclarées par les installations de 2015](#).

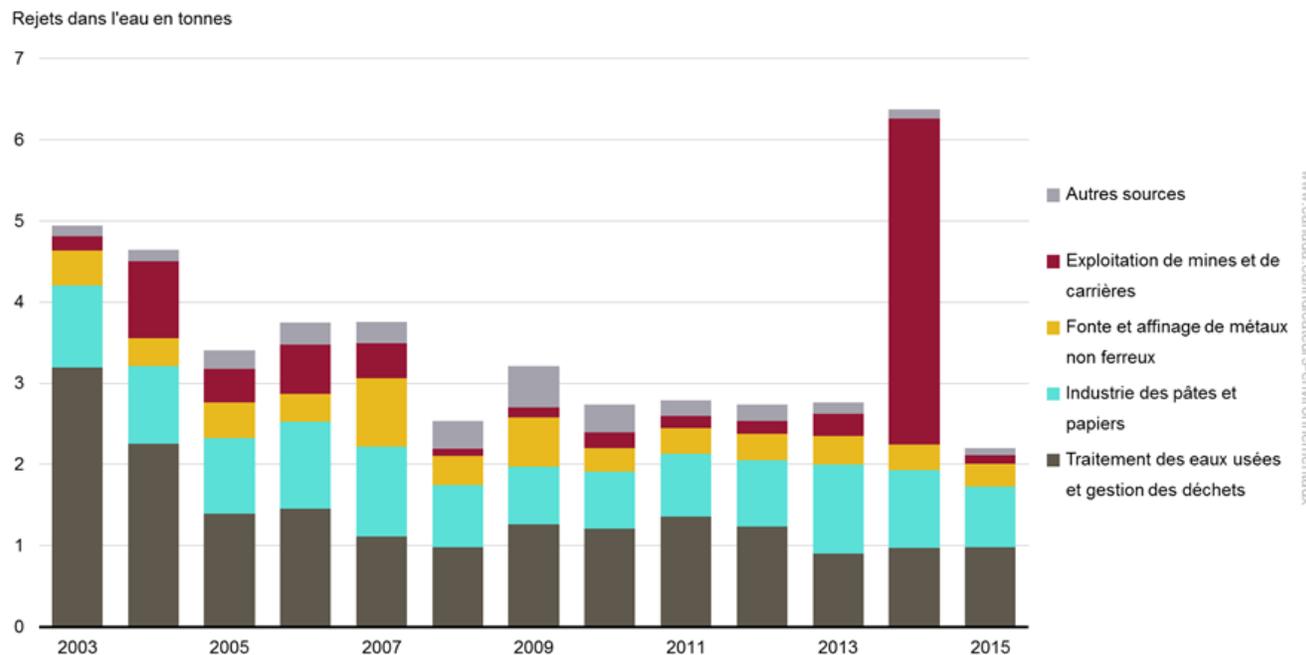
Rejets de cadmium dans l'eau

Du cadmium peut être rejeté directement dans l'eau par certaines activités humaines, notamment la fonte et l'affinage de métaux non ferreux et l'utilisation de combustibles pour la production d'électricité ou le chauffage. Le cadmium est un métal d'origine naturelle. Il est utilisé dans les piles, ainsi qu'en électrodéposition pour protéger d'autres métaux contre la corrosion. L'exposition au cadmium peut être dangereuse pour les humains comme pour les animaux; il s'accumule dans leur organisme.

Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de cadmium dans l'eau ont diminué de 55 % (soit de 2,7 tonnes).
- En 2015, les rejets de cadmium dans l'eau ont totalisé 2,2 tonnes à l'échelle nationale. Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets a constitué la plus grande source de rejets de cadmium.¹³ Il a représenté environ 44 % (soit 1,0 tonne) des rejets nationaux.
- En 2014, 59 % des 6,4 tonnes de cadmium rejetées provenaient d'un déversement important.¹⁴

Figure 6. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015



[Données pour la Figure 6](#)

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le cadmium élémentaire et le cadmium présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Parmi les autres sources, notons : les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries de minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) ainsi que d'autres sources diverses. Pour plus de renseignements au sujet des sources, consultez la

¹³ Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets inclut les usines de traitement des eaux usées. Les usines ne produisent pas de cadmium. Le cadmium qui est présent dans leurs effluents provient généralement de rejets industriels dans les égouts.

¹⁴ Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine Mount Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

section [Sources des données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

En 2015, les rejets de cadmium dans l'eau provenaient principalement du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets, de l'industrie des pâtes et papiers, ainsi que de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux, ces secteurs réunis représentant 91 % des rejets totaux à l'échelle nationale.

Le secteur du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets a contribué dans une proportion de 81 % à la diminution totale des rejets de cadmium dans l'eau depuis 2003. L'industrie des pâtes et papiers et celle de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux ont contribué dans des proportions respectives de 10 % et 5 % à la diminution totale des rejets de cadmium dans l'eau depuis 2003.

C'est la catégorie du traitement des eaux usées et de la gestion des déchets qui a connu la plus importante réduction de rejets de cadmium dans l'eau entre les années 2003 et 2015, soit une réduction de 69 % (2,2 tonnes).

Les composés inorganiques de cadmium sont inscrits à la Liste des substances toxiques¹⁵ de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

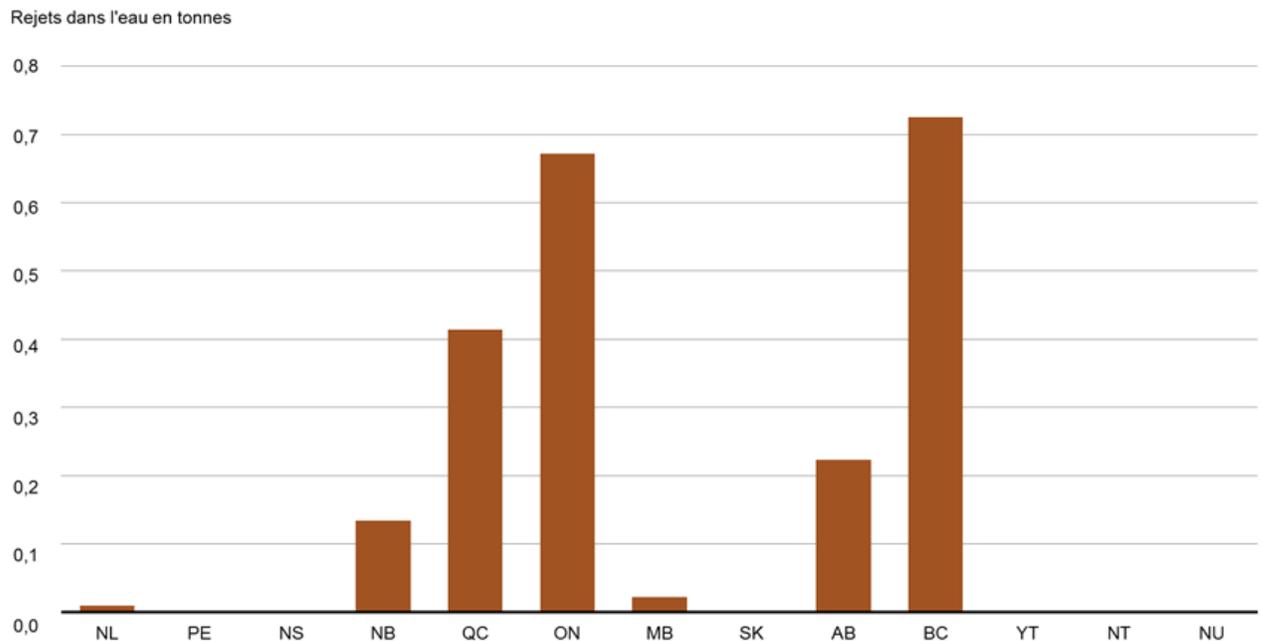
Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- En 2015, c'est en Colombie-Britannique qu'on a observé les plus importants rejets de cadmium dans l'eau; ils ont représenté 33 % du total national.
- L'Ontario a représenté 31 % des rejets nationaux.
- Aucun rejet de cadmium n'a été signalé au Yukon en 2015.

¹⁵ L'article 64 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) définit une substance comme toxique si elle « pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

Figure 7. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

Données pour la Figure 7

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le cadmium élémentaire et le cadmium présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Le traitement des eaux usées et la gestion des déchets ont constitué la principale source de rejets de cadmium en Ontario, en Alberta, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan. L'industrie des pâtes et papiers a constitué la source la plus importante en Colombie-Britannique, au Québec et au Nouveau-Brunswick, tandis que l'exploitation de mines et de carrières a été la principale source dans les autres provinces et les territoires (Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut).

Rejets de cadmium dans l'eau provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants d'Environnement et Changement climatique Canada fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.¹⁶

Le programme des Indicateurs canadiens de la durabilité de l'environnement permet de consulter ces renseignements en ligne au moyen d'une carte interactive. Sur la carte, il est possible d'agrandir des zones locales et d'obtenir des détails sur les [rejets de cadmium dans l'eau](#) provenant de chaque installation.

¹⁶ Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants – Données déclarées par les installations de 2015](#).

À propos des indicateurs

Que mesurent les indicateurs

Ces indicateurs rendent compte des rejets provenant d'activités humaines dans l'eau de 3 substances qui sont définies comme des substances toxiques aux termes de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) : le mercure, le plomb et le cadmium, ainsi que leurs composés. Pour chaque substance toxique, les rejets dans l'eau sont indiqués à l'échelle nationale, à l'échelle provinciale et territoriale, à l'échelle des installations, ainsi que par source.

Pourquoi ces indicateurs sont importants

Le mercure et ses composés, le plomb et les composés inorganiques du cadmium sont inscrits à la [Liste des substances toxiques](#) de l'annexe 1 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999). Cela signifie que chacune de ces substances « pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

Ces indicateurs renseignent les Canadiens sur les rejets des 3 substances dans l'eau qui résultent d'activités humaines au Canada. Ils aident le gouvernement à dégager des priorités et à élaborer ou à réviser des stratégies afin d'orienter la gestion des risques et de suivre les progrès réalisés en ce qui a trait aux politiques adoptées pour réduire ou limiter ces 3 substances, et la pollution de l'eau de manière générale.

Quels sont les indicateurs connexes

Les indicateurs sur les [Émissions atmosphériques de substances nocives](#) rendent compte des émissions provenant de l'activité humaine dans l'air de 3 substances toxiques, soit le mercure, le plomb et le cadmium, ainsi que de leurs composés. Pour chaque substance toxique, les émissions atmosphériques sont indiquées à l'échelle nationale, à l'échelle provinciale et territoriale, ainsi que par source. Dans le cas du mercure, les émissions au niveau des installations sont aussi indiquées, de même que les émissions atmosphériques mondiales.



Collectivités sûres et en santé

Ces indicateurs soutiennent la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la [Stratégie fédérale de développement durable 2016–2019](#) : Tous les Canadiens vivent dans des collectivités propres, durables qui contribuent à leur santé et bien-être.

Sources des données et méthodes

Quelles sont les sources de données

Les données utilisées pour les indicateurs et les cartes interactives sont tirées de l'[Inventaire national des rejets de polluants - Données normalisées](#). Les indicateurs incluent les quantités rejetées dans l'eau du mercure, du plomb et du cadmium élémentaires présents dans les composés, alliages et mélanges portés à l'inventaire selon les [critères de déclaration](#) de celui-ci.

Complément d'information

L'[Inventaire national des rejets de polluants](#) est compilé par Environnement et Changement climatique Canada. Il comprend les rejets déclarés par les installations industrielles, commerciales et institutionnelles. Imposé par la loi et accessible au public, l'inventaire recense les polluants rejetés (dans l'atmosphère, l'eau et le sol), éliminés et transférés pour être recyclés. Il renferme les renseignements fournis par les installations à Environnement et Changement climatique Canada en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999). Selon la loi, les propriétaires ou les exploitants d'installations qui fabriquent, préparent, utilisent autrement ou rejettent une ou plusieurs substances inventoriées en quantités égales ou supérieures aux seuils de déclaration et qui remplissent d'autres critères sont tenus de déclarer leurs rejets chaque année. Les données sont consignées uniquement pour les installations qui atteignent les seuils de déclaration de l'inventaire pour différents polluants.

Estimation des rejets dans l'eau

Les rejets dans l'eau sont estimés ou mesurés au moyen de l'une des méthodes suivantes :

- systèmes de surveillance en continu des émissions (SSCE)
- contrôle prédictif des émissions (CPE)
- test à la source
- bilan massique
- facteurs d'émission propres à l'installation
- facteurs d'émission publiés
- estimations techniques

Ces méthodes de mesure et techniques d'estimation sont utilisées par les installations pour déclarer leurs rejets (sources ponctuelles) à l'inventaire. Consultez la page Web de la [Déclaration aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants](#) pour avoir des précisions sur la manière dont doivent s'y prendre les propriétaires ou les exploitants d'installations qui sont tenus de soumettre une déclaration à l'inventaire et sur les méthodes de calcul.

Exhaustivité des données

Comme les indicateurs de rejets dans l'eau sont établis exclusivement à partir de la base de données de l'inventaire national des rejets de polluants, ils recensent uniquement les rejets des installations qui répondent aux critères de déclaration de l'inventaire. Par conséquent, les indicateurs n'englobent pas tous les rejets qui ont eu lieu au Canada; ils se limitent à ceux des sources ponctuelles principales pour chaque substance toxique sélectionnée.

Actualité des données

Les données sont à jour jusqu'en 2015, en date du 29 septembre 2016. Les indicateurs sont présentés environ 1 an après la collecte en raison du délai nécessaire pour valider, analyser et interpréter les données.

Comment ces indicateurs sont calculés

Les indicateurs sur les Rejets de substances nocives dans l'eau sont produits en groupant les données de l'Inventaire national des rejets de polluants de manière à rendre compte des principales sources qui contribuent à la plus grande partie des rejets des trois substances nocives que sont le mercure, le plomb et le cadmium.

Complément d'information

Couverture des indicateurs

Les données historiques sont indiquées à l'échelle nationale, à l'échelle provinciale et territoriale, ainsi qu'à l'échelle des sources pour la période de 2003 à 2015. L'année 2003 a été sélectionnée comme première année des rejets dans l'eau, parce qu'il s'agit de l'année où les critères de l'Inventaire national des rejets de polluants ont été révisés pour le mercure, le plomb et le cadmium. L'année la plus récente pour laquelle on disposait de données, 2015, est utilisée pour les rejets régionaux. Les rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau sont présentés par installation sur les [cartes interactives](#) des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement.

Classification des sources

Les descriptions de sources utilisées pour les indicateurs de rejets dans l'eau sont tirées du [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord](#) dont se sert Statistique Canada. Le code à quatre chiffres du système de classification utilisé par les installations a été employé aux fins de la classification des sources pour les données de l'Inventaire national des rejets de polluants. Ces sources ont ensuite été classées selon les catégories suivantes pour les besoins des indicateurs :

1. services d'électricité
2. traitement des eaux usées et gestion des déchets
3. fabrication (sauf les pâtes et papiers)
4. exploitation de mines et de carrières
5. divers
6. fonte et affinage de métaux non ferreux
7. industrie pétrolière et gazière
8. industries des minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)
9. industrie des pâtes et papiers

Le tableau 1 compare les catégories de sources de substances nocives retenues dans les Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement avec celles de l'Inventaire national des rejets de polluants.

Tableau 1. Correspondance entre la catégorisation des sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement et celle de l'Inventaire national des rejets de polluants

Catégorie de sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	Catégorie de sources de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
Services d'électricité	Production, transport et distribution d'électricité
Traitement des eaux usées et gestion des déchets	Réseaux d'aqueduc et d'égout et autres
Traitement des eaux usées et gestion des déchets	Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets

Catégorie de sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	Catégorie de sources de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits chimiques de base
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication d'autres produits chimiques
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de verre et de produits en verre
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de ciment et de produits en béton
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Forgeage et estampage
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de ressorts et de produits en fil métallique
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Revêtement, gravure, traitement thermique et par le froid et activités analogues
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication d'autres produits métalliques
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de matériel électrique
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de pièces pour véhicules automobiles
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
Fabrication (sauf les pâtes et papiers)	Autres activités diverses de fabrication
Exploitation de mines et de carrières	Extraction de charbon
Exploitation de mines et de carrières	Extraction de minerais métalliques
Exploitation de mines et de carrières	Extraction de minerais non métalliques
Divers	Activités de soutien au transport par eau
Divers	Autres services professionnels, scientifiques et techniques
Fonte et affinage de métaux non ferreux	Production et transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)
Industrie pétrolière et gazière	Extraction de pétrole et de gaz

Catégorie de sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	Catégorie de sources de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
Autres industries des minéraux et minerais	Sidérurgie
Autres industries des minéraux et minerais	Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté
Autres industries des minéraux et minerais	Production et transformation d'alumine et d'aluminium
Autres industries des minéraux et minerais	Fonderies
Industrie des pâtes et papiers	Usines de pâte à papier, de papier et de carton

À des fins de présentation, les sources de rejets moins élevés sont parfois groupées dans une catégorie intitulée « Autres sources » dans les graphiques illustrant les rejets par source. Les noms des sources sont énumérés dans les notes qui accompagnent chaque graphique.

Quels sont les changements récents

Depuis la dernière publication des indicateurs, on a révisé la classification des rejets par source pour chacune des trois substances nocives pour l'harmoniser avec les changements apportés aux indicateurs sur les [Émissions atmosphériques de substances nocives](#).

Complément d'information

Nouvelle classification des sources présentées dans les indicateurs

Des changements ont été apportés aux catégories utilisées pour présenter l'information dans cette version des indicateurs. Le tableau 2 montre les secteurs définis dans l'Inventaire national des rejets de polluants qui ont été classés dans de nouvelles catégories de sources dans la présente version.

Tableau 2. Changements apportés aux sources présentées dans les indicateurs et correspondance avec les catégories de l'Inventaire national des rejets de polluants

Catégories de sources de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)	Catégories de sources dans la version précédente des indicateurs	Catégories de sources dans la version actuelle des indicateurs
Production, transport et distribution d'électricité	Combustibles pour l'électricité et le chauffage	Services d'électricité
Réseaux d'aqueduc et d'égout et autres	Déchets	Traitement des eaux usées et gestion des déchets
Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets	Déchets	Traitement des eaux usées et gestion des déchets
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)

Catégories de sources de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)	Catégories de sources dans la version précédente des indicateurs	Catégories de sources dans la version actuelle des indicateurs
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de produits chimiques de base	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication d'autres produits chimiques	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de verre et de produits en verre	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de ciment et de produits en béton	Industrie du ciment et des produits de béton	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Forgeage et estampage	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de ressorts et de produits en fil métallique	Sans objet	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Revêtement, gravure, traitement thermique et par le froid et activités analogues	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication d'autres produits métalliques	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de matériel électrique	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)

Catégories de sources de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)	Catégories de sources dans la version précédente des indicateurs	Catégories de sources dans la version actuelle des indicateurs
Autres activités diverses de fabrication	Autres industries	Fabrication (sauf les pâtes et papiers)
Extraction de charbon	Autres industries	Exploitation de mines et de carrières
Extraction de minerais métalliques	Autres industries	Exploitation de mines et de carrières
Extraction de minerais non métalliques	Autres industries	Exploitation de mines et de carrières
Activités de soutien au transport par eau	Transports (routier, ferroviaire, aérien et maritime)	Divers
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	Combustibles pour l'électricité et le chauffage	Divers
Production et transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	Industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux	Fonte et affinage de métaux non ferreux
Extraction de pétrole et de gaz	Industrie pétrolière et gazière	Industrie pétrolière et gazière
Sidérurgie	Industrie du fer et de l'acier	Autres industries des minéraux et minerais
Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	Autres industries	Autres industries des minéraux et minerais
Production et transformation d'alumine et d'aluminium	Autres industries	Autres industries des minéraux et minerais
Fonderies	Autres industries	Autres industries des minéraux et minerais
Usines de pâte à papier, de papier et de carton	Industrie de la pâte à papier, du papier et du carton	Industrie des pâtes et papiers

Quelles sont les mises en garde et les limites

Ces indicateurs recensent uniquement les rejets anthropiques dans l'eau déclarés par les installations à l'Inventaire national des rejets de polluants. Ils ne comprennent pas d'estimations de rejets d'autres sources au Canada.

Des mises à jour et des vérifications de la qualité des données peuvent être effectuées à l'occasion après la publication initiale de la banque de données normalisée de l'[Inventaire national des rejets de polluants](#).

Complément d'information

Le nombre et la composition des installations qui déclarent des rejets dans l'eau à l'Inventaire national des rejets de polluants varient d'une année à l'autre, puisque seules les installations qui atteignent ou dépassent le seuil de déclaration doivent soumettre une déclaration à

l'inventaire. L'effet possible de cette variation sur les tendances apparentes n'a pas été analysé.

Les installations qui soumettent une déclaration à l'inventaire peuvent utiliser différentes méthodes de calcul des rejets. Les méthodes varient selon la substance ou l'installation, ou les deux, et elles peuvent également varier d'une année à l'autre.

Les données soumises à l'inventaire sont actualisées de temps à autre par les installations qui les ont déclarées en fonction des renseignements nouveaux et plus à jour qui sont obtenus et examinés. De petites corrections et un nettoyage des données peuvent aussi être effectués après la publication initiale. Le tableau 3 résume les corrections et ajouts qui ont été apportés à la banque de données normalisée de l'Inventaire national des rejets de polluants au cours de l'établissement des indicateurs.

Tableau 3. Modifications apportées aux données déclarées dans la base de données normalisée de l'Inventaire national des rejets de polluants

Numéro d'identification dans l'Inventaire national des rejets de polluants	Années de déclaration	Substances touchées	Nature de la modification
267	2009 à 2010	Cadmium, plomb et mercure	Des valeurs présentes en double ont été enlevées manuellement.
978	2010 à 2014	Cadmium	Il manquait le code SCIAN de l'installation. On l'a ajouté manuellement.
2238	2011 à 2013	Cadmium, plomb et mercure	Les rejets pour l'installation se fondent sur les données déclarées dans la recherche en ligne des données déclarées par les installations de l'INRP pour les années 2011, 2012 et 2013, car ils n'ont pas été inclus dans la banque de données normalisée de l'Inventaire national des rejets de polluants.
8742	2012	Mercure	Les rejets de l'installation se fondent sur les données déclarées dans la recherche en ligne des données déclarées par les installations de l'INRP pour tenir compte des modifications qui ont été apportées aux données mais qui n'ont pas été incorporés dans la banque de données normalisée de l'Inventaire national des rejets de polluants.
23392	2013	Cadmium, plomb et mercure	Des valeurs présentes en double ont été enlevées manuellement.

Ressources

Références

Environnement et Changement climatique Canada (2016) [Jeux de données de l'Inventaire national des rejets de polluants](#). Version de février 2017. Consulté le 15 mars 2017.

Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Utilisation et interprétation des données de l'Inventaire national des rejets de polluants](#). Consulté en mars 2017.

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2015

Année	Cadmium (changements dans les rejets annuels dans l'eau en pourcentage de 2003)	Mercure (changements dans les rejets annuels dans l'eau en pourcentage de 2003)	Plomb (changements dans les rejets annuels dans l'eau en pourcentage de 2003)
2003	0	0	0
2004	-6	-11	-14
2005	-31	41	-13
2006	-24	-10	-21
2007	-24	-33	-41
2008	-49	-45	-14
2009	-35	-10	-32
2010	-45	-32	-22
2011	-43	-6	-29
2012	-45	-54	-42
2013	-44	-44	-47
2014	29	518	499
2015	-55	-70	-61

Remarque : Les indicateurs n'incluent que les rejets provenant d'activités humaines. Le tableau présente uniquement les rejets dans l'eau signalés dans l'Inventaire national des rejets de polluants, selon les critères de déclaration à l'inventaire, pour les rejets de mercure, de plomb, de cadmium et de leurs composés. Les quantités ne doivent pas être interprétées comme représentant un total exhaustif des rejets de ces polluants dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en tonnes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en tonnes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en tonnes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en tonnes)	Autres sources (rejets dans l'eau en tonnes)	Total (rejets dans l'eau en tonnes)
2003	0,30	0,02	< 0,01	0,01	0,03	0,38
2004	0,27	0,02	0,01	0,01	0,03	0,33
2005	0,43	0,01	< 0,01	0,05	0,03	0,53

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en tonnes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en tonnes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en tonnes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en tonnes)	Autres sources (rejets dans l'eau en tonnes)	Total (rejets dans l'eau en tonnes)
2006	0,23	0,03	< 0,01	0,06	0,02	0,34
2007	0,17	0,03	< 0,01	0,03	0,02	0,25
2008	0,15	0,02	< 0,01	0,01	0,02	0,21
2009	0,16	0,08	0,02	0,01	0,07	0,34
2010	0,14	0,07	< 0,01	0,02	0,02	0,26
2011	0,17	0,07	0,09	0,01	0,01	0,35
2012	0,10	0,04	0,02	0,01	0,01	0,17
2013	0,12	0,03	0,04	0,01	0,01	0,21
2014	0,09	0,05	2,17	0,01	< 0,01	2,32
2015	0,08	0,01	0,01	0,01	< 0,01	0,11

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le mercure élémentaire et le mercure présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de mercure dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Parmi les autres sources, notons : les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries de minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) ainsi que d'autres sources diverses. Pour plus de renseignements au sujet des sources, consultez la section [Sources des données et méthodes](#). Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015

Province ou territoire	Mercure (rejets dans l'eau en tonnes)
Terre-Neuve-et-Labrador	< 0,01
Île-du-Prince-Édouard	0
Nouvelle-Écosse	< 0,01
Nouveau-Brunswick	< 0,01
Québec	0,02
Ontario	0,02
Manitoba	< 0,01
Saskatchewan	0,02
Alberta	0,03

Province ou territoire	Mercure (rejets dans l'eau en tonnes)
Colombie-Britannique	0,02
Yukon	0
Territoires du Nord-Ouest	< 0,01
Nunavut	0
Canada	0,11

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le mercure élémentaire et le mercure présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de mercure dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en tonnes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en tonnes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en tonnes)	Autres sources (rejets dans l'eau en tonnes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en tonnes)	Total (rejets dans l'eau en tonnes)
2003	15,49	2,58	1,83	1,90	2,53	24,34
2004	11,53	2,89	2,30	1,63	2,51	20,85
2005	9,47	3,34	1,89	1,96	4,60	21,27
2006	9,90	2,37	1,68	1,57	3,62	19,14
2007	6,42	2,37	1,68	1,39	2,40	14,25
2008	11,58	2,42	2,08	1,49	3,39	20,97
2009	8,49	2,25	2,17	1,95	1,59	16,46
2010	11,97	2,12	1,45	1,94	1,41	18,89
2011	8,97	2,91	1,50	1,89	1,93	17,19
2012	4,69	2,80	1,77	1,64	3,11	14,02
2013	4,66	2,42	1,48	1,91	2,39	12,87
2014	5,11	1,85	1,77	1,42	135,60	145,75
2015	4,40	1,62	1,34	1,24	1,00	9,59

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le plomb élémentaire et le plomb présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de plomb dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Parmi les autres sources, notons : les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries de minéraux et minerais (sauf la fonte et affinage de métaux

non ferreux) ainsi que d'autres sources diverses. Pour plus de renseignements au sujet des sources, consultez la section [Sources de données et méthodes](#). Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. **Source** : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015

Province ou territoire	Plomb (rejets dans l'eau en tonnes)
Terre-Neuve-et-Labrador	0,32
Île-du-Prince-Édouard	0,01
Nouvelle-Écosse	0,07
Nouveau-Brunswick	0,43
Québec	2,29
Ontario	2,88
Manitoba	0,28
Saskatchewan	0,02
Alberta	0,41
Colombie-Britannique	2,88
Yukon	0
Territoires du Nord-Ouest	< 0,01
Nunavut	< 0,01
Canada	9,59

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le plomb élémentaire et le plomb présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de plomb dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2015

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en tonnes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en tonnes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en tonnes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en tonnes)	Autres sources (rejets dans l'eau en tonnes)	Total (rejets dans l'eau en tonnes)
2003	3,19	1,01	0,43	0,18	0,13	4,94
2004	2,26	0,96	0,34	0,95	0,14	4,64

Année	Traitement des eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en tonnes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en tonnes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en tonnes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en tonnes)	Autres sources (rejets dans l'eau en tonnes)	Total (rejets dans l'eau en tonnes)
2005	1,39	0,93	0,44	0,41	0,23	3,40
2006	1,45	1,08	0,34	0,61	0,27	3,74
2007	1,11	1,10	0,85	0,43	0,26	3,75
2008	0,98	0,77	0,36	0,09	0,35	2,54
2009	1,26	0,71	0,61	0,12	0,51	3,21
2010	1,21	0,70	0,28	0,19	0,34	2,74
2011	1,36	0,78	0,31	0,15	0,20	2,79
2012	1,23	0,82	0,33	0,16	0,20	2,74
2013	0,90	1,10	0,35	0,27	0,15	2,77
2014	0,97	0,96	0,32	4,02	0,11	6,37
2015	0,98	0,75	0,29	0,11	0,08	2,20

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le cadmium élémentaire et le cadmium présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Parmi les autres sources, notons : les services d'électricité, la fabrication (sauf les pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les industries de minéraux et minerais (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) ainsi que d'autres sources diverses. Pour plus de renseignements au sujet des sources, consultez la section [Sources des données et méthodes](#). Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Tableau A.7. Données pour la Figure 7. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2015

Province ou territoire	Cadmium (rejets dans l'eau en tonnes)
Terre-Neuve-et-Labrador	0,01
Île-du-Prince-Édouard	< 0,01
Nouvelle-Écosse	< 0,01
Nouveau-Brunswick	0,13
Québec	0,41
Ontario	0,67

Province ou territoire	Cadmium (rejets dans l'eau en tonnes)
Manitoba	0,02
Saskatchewan	< 0,01
Alberta	0,22
Colombie-Britannique	0,73
Yukon	0
Territoires du Nord-Ouest	< 0,01
Nunavut	< 0,01
Canada	2,20

Remarque : L'indicateur n'inclut que les rejets provenant d'activités humaines. Il comprend le cadmium élémentaire et le cadmium présent dans les composés, alliages et mélanges qui sont portés à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets indiqués de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une partie des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Rapport sommaire de 2015 : données révisées sur la pollution déclarées par les installations](#).

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca